



Bulletin d'Information Agro-Hydro-Météorologique Décadaire

DANS CE
BULLETIN :

I. Situations
météorologique
et hydrologique

II. État des
cultures et
Situation
phytosanitaire

III. Etat de la
végétation

IV. situation
marché
agricole

V. Perspectives

VI. avis et
conseils

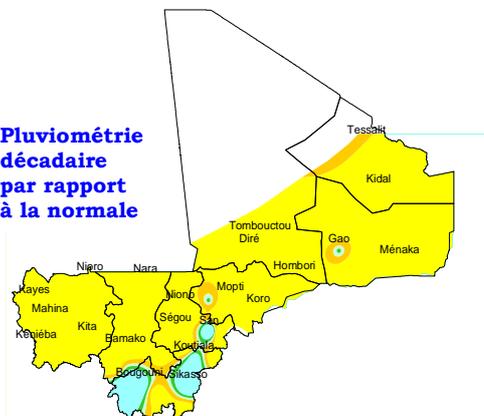
I- SITUATIONS METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

La situation météorologique au cours de la décade du 21 au 31 octobre 2011 a été caractérisée par le retrait des hautes pressions de l'Afrique du Nord et du Golfe de Guinée ; le retour des basses pressions sur le Sahel pendant la première moitié de la décade. Cette situation a favorisé le maintien de l'air humide à la latitude de Mopti.

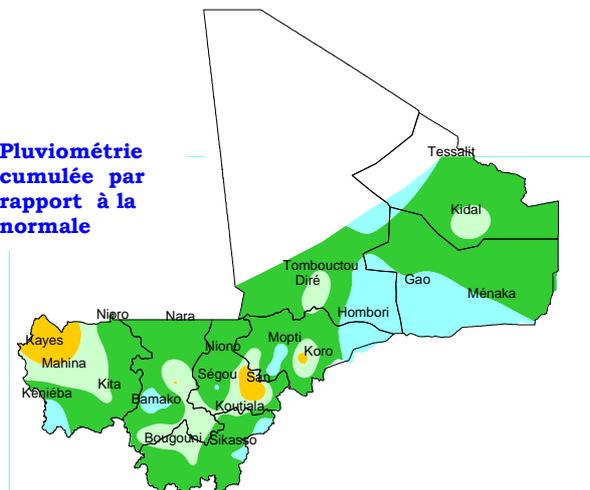
Les quantités de pluie enregistrées pendant la période ont été déficitaires dans l'ensemble excepté les localités de Ouéléssébougou, Sikasso, Bougouni, Yanfolila, Koutiala et San.

Cependant, le cumul des pluies recueillies du 1^{er} mai au 31 octobre 2011 est normal à excédentaire excepté l'Est de la région de Ségou, le Sud-Est de celle de Mopti et les localités de Kayes et Yélimané où il est déficitaire.

Pluviométrie
décadaire
par rapport
à la normale



Pluviométrie
cumulée par
rapport à la
normale

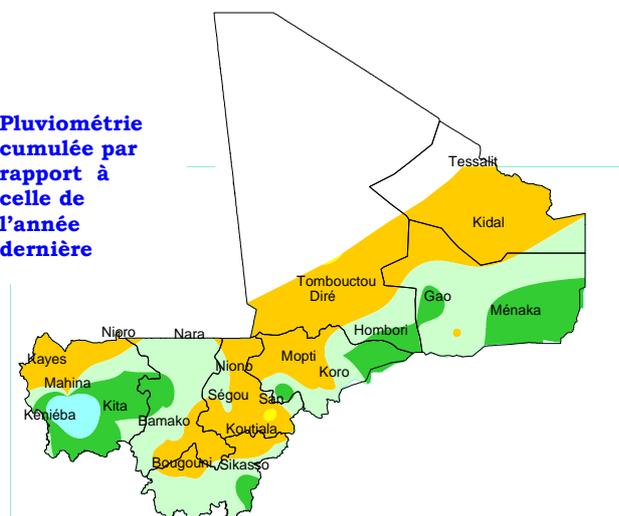


Ce cumul reste inférieur à celui de l'année dernière de façon générale.

Pluviométrie-légende

	Très déficitaire
	Déficientaire
	Légèrement déficitaire
	Normale
	Excédentaire
	Pas de données

Pluviométrie
cumulée par
rapport à
celle de
l'année
dernière



La situation hydrologique a été marquée par l'atteinte de cote maximale du lac de Sélingué et la baisse des niveaux sur les cours d'eau à l'exception du Bafing en amont de Manantaly et du Niger à Diré.

Le remplissage de la retenue de Manantaly se poursuit normalement tandis que des lâchers d'eau ont commencé à Sélingué.

Les hauteurs moyennes décennales sont nettement inférieures à celles de l'année dernière pour la même période sur tous les cours d'eau à l'exception du Bafing en amont de Manantaly.

Les hauteurs moyennes observées sont nettement inférieures à celles d'une année moyenne pour la même période sur l'ensemble des cours d'eau.

II. ETAT DES CULTURES ET SITUATION PHYTOSANITAIRE

Au plan agricole, les mil/sorghos sont aux stades de maturation-maturité ; le maïs, le niébé grain, l'arachide et le fonio à la maturité et récolte ; les riz pluvial et de bas-fonds à la maturation-maturité et début récolte ; le cotonnier à la maturité et récolte.

L'état végétatif des cultures et l'aspect général des champs sont moyens dans l'ensemble. Cependant, des déficits hydriques ont été notés par endroits.

La situation phytosanitaire est restée relativement calme dans toutes les zones agricoles du pays. Toutefois, on a observé des manifestations de sautériaux sur les mil/sorgho/ riz dans les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti, Tombouctou et Gao ; et des populations d'oiseaux granivores à travers les zones rizicoles de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Au total, 905 ha ont été prospectés sur lesquels 400 ha sont des aires de nidification de *Quelea quelea*. Des traitements aériens ont été réalisés dans les régions de Mopti, Tombouctou et Ségou sur 309 ha avec 1225 litres de Fenthion 640 ULV.

La situation du criquet pèlerin reste relativement calme sur l'ensemble du territoire. Aucune signalisation n'est parvenue.

III. ETAT DE LA VÉGÉTATION

Sur le plan forestier, les forêts claires, galeries, les savanes et les steppes sont présentement dans un état végétatif et à un taux de couverture satisfaisants. Les ligneux présentent plusieurs stades phénologiques : effeuillage pour les espèces comme *Sterculia setigera*

(*Coungo zirani*), *Lanea acida* (N'pékou), *velutina* (Bakoro n'pékou), *spondias monbin* (Migon); floraison-fructification-maturation pour *Sterculia setigera* (*Coungo zirani*), *Tamarindus indica* (N'domi), *Borassus aethiopicum* (Sébé) etc.

La pression anthropique est moindre sur toutes les ressources forestières excepté les espèces fourragères comme *Pterocarpus erinaceus* (Guéno), *lucens* (Galadjiri), *santalinoïdes* (Djawu).

Sur le plan faunique, la faune (aquatique, aviaire, terrestre) reste assez fournie par des espèces comme *Sylvicapra grimmia* (Mangalani), *Panthera leo* (Waraba), *Panthera pardus* (Warani kalan), *Phacochoerus aethiopicus* (Djè), *Erythrocebus patas* (Warabilén), *Hippopotamus amphibus* (Mali), *Trichechus senegalensis* (Mâ), *Crocodylus niloticus* (Bama), *Numida meleagris* (Kami), *Francolinus bicalcaratus* (Wolo).

IV. SITUATION DES MARCHES AGRICOLES

En marge de la relative stabilité des prix sur les marchés de production pour le riz local, sur les marchés de gros pour le mil et les riz importés et sur les marchés de consommation pour l'ensemble des céréales suivies, on note des fluctuations de prix dont aucune tendance particulière ne se dégage, excepté la hausse des prix de gros à la vente du sorgho et la baisse de ceux du maïs à Bamako.

Au cours de la décade sur les marchés ruraux de référence, les prix ont été de :

- ❖ 125 F CFA le kg pour le mil à San, stable par rapport à la décade dernière;
- ❖ 130 F CFA le kg pour le sorgho à Koury, stable par rapport à la décade dernière;
- ❖ 110 F le kg pour le maïs à M'Pèssoba, en hausse par rapport à la décade dernière;
- ❖ Et 290 F CFA le kg pour le riz local « Gambiaka » à Niono, stable par rapport à la décade dernière.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables.

Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette, comprise entre 150 F CFA le kg pour les mil/sorgho à Ségou et 250 F CFA le kg pour le maïs à Kayes Centre.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre 360 F CFA le kg pour le riz RM40 importé à Tombouctou et 450 F CFA le kg pour le riz BB importé non parfumé à Koulikoro.

Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont varié dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 375 F CFA le kg pour le riz étuvé blanc à Sikasso et à Tombouctou et 500 F CFA le kg pour le riz local BG à Kidal.

Dans le District de Bamako, les prix à la consommation sont restés globalement stables par rapport à la décade précédente. Ainsi, les prix ont été de 200 F CFA le kg pour les mil/sorgho, 225 pour le maïs, 250 F CFA pour le sorgho et le mil décortiqués, 300 pour le maïs pilé, 350 F CFA pour le niébé, 375 F CFA pour le riz RM40 importé thaïlandais et vietnamiens, 400 F CFA pour les riz local Gambiaka (tout venant), BB importé parfumé et le fonio et 550 F CFA le kg pour le riz étuvé rouge importé.

Pour toutes les céréales suivies, les prix sont non seulement supérieurs à ceux de l'année dernière, mais aussi aux prix moyens des cinq dernières années.

V. PERSPECTIVES

Sur le plan météorologique, on assistera au renforcement des hautes pressions sur l'Afrique du Nord. Toutefois, on notera le retour progressif des basses pressions en milieu de la décade. Cette situation favorisera l'aspiration de l'air humide à la latitude de Tombouctou, puis son retrait au sud de Ségou en deuxième moitié de la décade. Des précipitations faibles par endroits seront observées à l'extrême sud du pays en première moitié de la décade.

Sur le plan hydrologique, la baisse des niveaux se poursuivra sur l'ensemble des cours d'eau. Toutefois, l'ouverture partielle des vannes du barrage de Sélingué depuis le 1^{er} novembre 2011, devrait provoquer une

légère remontée des niveaux d'eau du Sankarani et du Niger.

Au plan acridien, les conditions écologiques actuelles dans la zone grégarigène du criquet pèlerin permettront aux rares individus isolés de se disperser et de se dissimuler dans les poches de végétation sans aucun espoir de reproduction.

Sur le plan forestier, les espèces fourragères subiront davantage beaucoup de pression.

VI. AVIS ET CONSEILS (VALABLES DU 1^{ER} AU 10 NOVEMBRE 2011)

1. Il est demandé aux paysans de tenir compte des prévisions météorologiques quotidiennes pour sécuriser les produits récoltés se trouvant sur les aires de séchage.
2. Il est conseillé aux Collectivités et aux Privés de poursuivre les actions de surveillance des superficies reboisées ou enrichies contre les animaux en divagation ; aux brigades anti-feu inter-collectivités ou intercommunales de renforcer les patrouilles aux environs des forêts classées ou protégées.
3. Sensibiliser les paysans sur la gestion des feux précoces et la lutte contre la mise de feux tardifs dans le domaine forestier de l'Etat et des Collectivités décentralisées.

**Bamako, le 03 novembre 2011
LE GTP**

Tableau : Situation hydrologique

N°	Stations	Fleuves	Hauteurs moyennes décadaires (cm)							Débits (m ³ /s)	Observations
			Moy	année 2010	année 2011	Décade Précédente	a11-déc préc	Ecart a11-a10	Ecart a11-Moy		
1	Bamako	Niger	257	298	+	231	+	+	+	+	
2	Koulikoro	Niger	454	477	316	358	-42	-161	-138	1784	
3	Kirango	Niger	489	439	296	354	-58	-143	-193	1550	
4	Mopti	Bani	665	641	525	535	-10	-116	-140	1940	
5	Diré	Niger	507	493	430	415	15	-63	-77	+	
6	Gao	Niger	357	373	+	326	+	+	+	+	
7	Ansongo	Niger	263	+	+	240	+	+	+	+	
8	Bougouni	Baoulé	385	546	386	417	-31	-160	1	189	
9	Selingué- Amont	Sankarani	+	349,03	348,8	347,8	100	-23	+	+	m IGN
10	Kayes	Sénégal	319	271	206	242	-36	-65	-113	276	
11	Manantaly- Amont	Bafing	+	206,4	206,6	204,55	205	20	+	+	m IGN
12	Oualia	Bakoye	199	204	129	143	-14	-75	-70	38	
13	Gourbassy	Falémé	186	230	158	193	-35	-72	-28	74	
14	Bafing Makana	Bafing	+	635	425	555	-130	-210	+	285	
15	Niafunké	Niger	498	+	+	+	+	+	+	+	

Le signe + indique les valeurs inconnues.

PLUVIOMETRIE DECADEAIRE (mm)

Période du 21 au 31 Octobre 2011

N°	STATIONS	PLUIES DECADEAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1 ^{er} MAI				POURCENTAGES			
		PD11	NJD11	PD10	ND	PC11	NJPC	PC010	CN	PD11/ND	PC11/CN	PC11/PC10	PD11/PD10
1	KAYES	0.0	0	0.0	8.9	390.1	42	682.5	586.2	0	67	57	-999
2	NIORO DU SAHEL	0.0	0	0.0	2.7	390.0	31	605.8	403.1	0	97	64	-999
3	YELIMANE	0.0	0	0.0	3.8	286.1	34	424.4	429.5	0	67	67	-999
4	DIEMA	0.0	0	0.0	4.8	524.9	34	584.0	558.5	0	94	90	-999
5	MAHINA	0.0	0	0.0	4.8	634.8	53	304.0	797.3	0	80	*	-999
6	BAFOULABE	0.0	0	0.0	5.9	587.0	42	770.0	725.2	0	81	76	-999
7	KITA	0.0	0	1.0	7.2	766.5	63	849.4	874.2	0	88	90	0
8	KENIEBA	0.0	0	0.4	15.6	1203.7	75	1303.4	1021.0	0	118	92	0
9	KOULIKORO	3.0	1	0.0	6.7	731.8	43	999.9	760.6	45	96	73	*
10	BAMAKO VILLE	0.0	0	12.4	14.5	936.9	61	1076.6	919.3	0	102	87	0
11	BAMAKO SENOU	3.7	3	2.7	15.6	842.6	64	1138.6	851.3	24	99	74	137
12	SOTUBA	0.0	0	3.0	15.6	864.2	57	1108.3	883.8	0	98	78	0
13	KATIBOUGOU	0.0	0	0.0	6.7	834.1	61	1066.7	760.6	0	110	78	-999
14	KATI	0.0	0	3.0	0.4	853.9	53	991.0	693.2	0	123	86	0
15	BAGUINEDA	0.0	0	0.0	11.7	865.0*	51*	1072.0	807.1	0	107	81	-999
16	OUELLESSEBOUG,	19.4	2	56.0	19.1	682.6	60	1200.1	915.8	102	75	57	35
17	DIOILA	0.4	1	0.8	9.6	767.4	67	1037.6	924.7	4	83	74	50
18	BANKOUMANA	-9.9	-9.9	8.0	16.3	-9.9	-9.9	790.0	884.0	-9.9	-9.9	-9.9	-9.9
19	KOLOKANI	0.0	0	0.0	4.6	673.4	41	693.0	677.0	0	99	97	-999
20	DIDIENI	0.0	0	0.0	0.5	666.2	51	738.1	616.7	0	108	90	-999
21	NARA	0.0	0	0.0	2.9	379.5	40	454.4	374.5	0	101	84	-999
22	BANAMBA	0.0	0	0.8	7.7	457.0	33	554.8	628.8	0	73	82	0
23	KANGABA	3.0	1	6.0	17.2	836.2	61	1085.0	987.8	17	85	77	50
24	SIKASSO	49.0	3	19.0	19.6	1146.2	86	1203.3	1035.8	*	111	95	*
25	BOUGOUNI	32.7	4	17.6	13.8	979.1	88	1286.3	1059.8	*	92	76	186
26	YANFOLILA	32.0	4	12.0	10.0	1140.5	57	1322.0	1057.2	*	108	86	*
27	KOUTIALA	11.2	1	1.7	7.2	763.8	65	1232.5	822.8	156	93	62	*
28	N'TARLA IRCT	0.0	0	8.0	7.6	700.0	47	1247.4	788.9	0	89	56	0
29	KADIOLO	0.0	0	0.0	16.0	955.0	56	1070.0	979.7	0	97	89	-999
30	KOLONDIÉBA	0.0	0	21.0	15.4	860.7	50	1138.0	969.6	0	89	76	0
31	YOROSSO	0.0	0	90.0	7.1	861.0	51	1135.0	740.0	0	116	76	0
32	SEGOU	0.0	0	0.0	5.0	682.1	61	887.4	604.7	0	113	77	-999
33	SAN	13.7	3	9.0	4.9	368.1	54	915.3	655.1	*	56	40	152
34	KONOBOUGOU	0.0	0	9.0	7.4	477.5*	30*	1021.9	724.1	0	66	47	0
35	KE-MACINA	0.0	0	0.0	9.5	442.3	28	614.0	717.0	0	62	72	-999
36	BAROUELI	0.0	0	15.0	6.0	569.4	38	974.8	666.7	0	85	58	0
37	BLA	0.0	0	7.0	6.6	554.0	43	873.5	672.8	0	82	63	0
38	NIONO	0.0	0	5.0	4.0	470.0	23	651.0	446.9	0	105	72	0
39	TOMINIAN	0.0	0	9.0	7.2	527.3	40	814.5	630.7	0	84	65	0
40	MOPTI	0.0	0	23.8	2.5	509.4	53	846.9	427.9	0	119	60	0
41	HOMBORI	0.0	0	3.6	2.2	440.5	41	448.6	323.3	0	136	98	0
42	BANDIAGARA	0.0	0	0.0	2.9	303.1	19	516.0	461.8	0	66	59	-999
43	BANKASS	0.0	0	11.0	4.4	409.0	31	547.0	532.0	0	77	75	0
44	DJENNE	0.0	0	51.0	6.2	592.4	27	542.0	498.5	0	119	109	0
45	KORO	0.0	0	1.0	5.0	447.0	31	608.0	480.6	0	93	74	0
46	TENENKOU	0.0	0	0.0	0.0	279.0	13	384.0	332.5	-999	84	73	-999
47	DOUENTZA	0.0	0	0.0	6.3	394.8	34	441.0	401.0	0	98	90	-999
48	GAO	0.0	0	0.5	0.0	239.8	30	259.2	176.1	-999	136	93	0
49	MENAKA	0.0	0	0.0	0.8	225.9	26	209.0	202.2	0	112	108	-999
50	ANSONGO	0.0	0	0.0	0.5	265.0	18	366.7	219.0	0	121	72	-999
51	BOUREM	0.0	0	0.0	0.3	135.8	20	147.0	129.3	0	105	92	-999
52	TOMBOUCTOU	0.0	0	0.0	0.1	132.0	23	238.4	160.4	0	82	55	-999
53	G-RHAROUS	0.0	0	0.0	0.4	133.0	5	228.0	117.9	0	113	58	-999
54	GOUNDAM	0.0	0	0.0	0.2	180.0	12	313.0	167.7	0	107	58	-999
55	DIRE	0.0	0	0.0	0.6	152.0	9	245.0	196.9	0	77	62	-999
56	KIDAL	0.0	0	0.0	0.4	97.8	19	166.7	116.2	0	84	59	-999
57	TESSALIT	0.0	0	0.0	0.0	88.3	15	183.9	67.8	-999	130	48	-999

PD: Pluies décadaires ND: Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante * = >200%
X11et X10: paramètres des années 2011 et 2010 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 11 et 10 nulles CN: cumul Normal